Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 17 (1971)

Heft: 6

Anhang: [Nouvelles locales] : Annecy, Besançon, Dijon

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Brefs rappels administratifs

Les compatriotes dont les cartes d'immatriculation sont échues en 1970 ou antérieurement, voudront bien les renvoyer au Consulat. Une nouvelle carte à validité illimitée leur sera délivrée gratuitement.

Changement d'adresse

En cas de changement de domicile, n'omettez pas de communiquer votre nouvelle adresse à votre Consulat afin de vous transmettre plus aisément toute information qui pourrait vous intéresser.

Annecy



25. rue Royale. Tél.: 45-18-82 - 45-31-80.

Message du nouveau consul, M. E. Andres

C'est avec un certain retard, imputable à ma date d'entrée en fonctions à Annecy qui se situe exactement entre deux publications du numéro spécial du « Messager », qu'il m'est donné de m'adresser à tous les Suisses de Savoie et de Haute-Savoie pour leur envoyer un cordial message de bienvenue et leur donner l'assurance que, comme par le passé ils trouveront auprès des divers services du Consulat, tous les conseils et l'assistance qu'ils sont en droit d'attendre.

Réception d'accueil organisée par le Cercle suisse d'Annecy, le 3 avril 1971, au restaurant « La Réserve », en l'honneur de M. le consul Andres et Madame. A l'exception de quelques cas de force majeure, les présidents des Sociétés suisses « Léman-Mont-Blanc », d'Aix-les-Bains, de Faverges et Rumilly, avaient tenu, accompagnés de quelques membres de leurs cercles, à répondre à l'invitation du président Choquard qui les conviait à une petite cérémonie pour accueillir notre nouveau consul, M. E. Andres et Madame.

Après une sobre allocution de bienvenue, M. Choquard présenta les membres du Comité, les présidents et délégués des autres sections et les plus anciens membres du Cercle d'Annecy : MM. Chatenoud, Chenevard et Huppi.

M. le consul sut trouver un mot aimable pour chacun, et, dans une improvisation amicale, il retraça une partie de sa carrière en France, à Vichy pendant la guerre et à Dijon après les hostilités. C'est avec plaisir qu'il retrouve la France, et, dans cette jolie ville d'Annecy, de nouveaux amis et des collaborateurs avertis. Il conclut en déclarant : « Je veux être pour tous un ami, un guide et un conseiller, lorsque vous aurez besoin de mes services. »

Un vin d'honneur fut alors servi, et, après les toasts d'usage, l'Assemblée fit un sort au repas - choucroute servi dans le murmure des conversations.

Au dessert, M. le consul alla faire le « tour des tables » afin de nouer plus ample connaissance avec chacune des cinquante deux personnes constituant l'Assemblée, puis, notre président entonna quelques chants du pays, repris par toute l'assistance. M. Nicolet, pré-sident central de la Société Léman-Mont-Blanc, adressa quelques mots de remerciements, au nom de tous, pour les agréables moments ainsi passés et c'est sur un « Au revoir » que tous espèrent prochain, que le signal du départ fut donné, alors que l'après-midi était déjà bien avancé.

Y.A.

Union suisse de Savoie - Aix-les-Bains

L'Assemblée générale qui eut lieu le 7 mars 1971, sous la présidence effective de M. Seiler et avec la participation de M. E. Widmayer, vice-consul, gérant du Consulat et Madame, se déroula régulièrement, selon le programme étaOn notera que l'année 1971 verra le jubilé (25 ans) de cette Société qui espère fêter dignement cet évènement en donnant un éclat particulier à la fête du 1er août.

Société suisse Léman-Mont-Blanc Section d'Annemasse

Sous la dynamique présidence de M. M. Nicolet, l'Assemblée générale de cette section se déroula le 14 mars 1971, selon le plan établi. Elle fut suivie d'un repas - choucroute auquel assistaient M. le vice-consul E. Widmayer ainsi que M. le président J. Schupbach, de Sallanches, tous deux accompagnés de leurs épouses.

Programme chargé prévu pour 1971. Personne ne sera oublié : voyage réservé aux enfants, voyages pour adultes, voyages et colis pour le troisième âge,

Société Léman-Mont-Blanc Section de Thonon-les-Bains

Le 21 mars, l'active section de Thonon avait l'honneur, lors de son Assemblée générale, d'accueillir et de souhaiter la bienvenue à M. le consul et Madame E. Andres dont c'était le premier déplacement officiel. Tout se passa le mieux du monde et à la satisfaction de chacun. L'assistance nombreuse - plus de 70 personnes - parmi lesquelles plusieurs présidents de sections écouta les comptes rendus moraux et financiers et félicitèrent leur président, M. Rubin, ainsi que les membres du Comité d'où émergent les noms de ceux qui assurent une tâche plus ingrate mais utile, MM. Magairaz, Domenjoz, Bütikofer, etc Des paroles aimables furent échangées entre M. le président et M. le consu-Andres, qui laissent présager une féconde collaboration entre cette section et le Consulat.

**

Fédération des Société « Léman-Mont-Blanc »

Assemblée générale du 25 avril 1971

Après l'Assemblée générale de la section de Thonon, c'est Mme Vuilleumier qui fut élue présidente centrale de la Fédération et M. J. Schupbach vice-président, ceci à l'unanimité. A noter la nombreuse assemblée (plus de quatre-vingts personnes) et la présence de tous les présidents de sections.

M. le consul E. Andres, indisponible ce jour-là, par suite de sa présence indispensable à la réunion des consuls à Marseille, s'était fait représenter par M. le vice-consul E. Widmayer, lequel, accompagné de son épouse, ne manqua pas de dire à Mme la présidente centrale Vuilleumier et à la nombreuse assistance, combien le consul regrettait cette coincidence de dates qui le privait ainsi d'une si belle occasion de faire plus ample connaissance avec un plus grand nombre de compatriotes et d'amis français.

Besançon



15 bis, avenue Fontaine-Argent. Tél. : 80-18-83.

Montbéliard

Le dimanche 28 mars, la Société philanthropique suisse du pays de Montbéliard a tenu sa réunion de printemps à Seloncourt.

L'ordre du jour était relativement chargé, car la dispersion de nos membres ne nous avait pas permis de les convoquer depuis le mois de novembre, compte tenu des rigueurs de l'hiver.

Après différentes communications, une trentaine de sociétaires délibérèrent sur

la préparation de notre Assemblée générale prochaine et nommèrent les vérificateurs des comptes. Le président fit ensuite l'annonce d'une surprise pour les membres présents : une ancienne Seloncourtoise, d'origine neuchâteloise, Mme Poyaud, à présent retirée en Anjou, avait fait l'envoi, pour le faire connaître à ses anciens concitoyens, de vin des côteaux de son pays d'adoption accompagné de deux superbes gâteaux. M. Durst, bien connu dans notre région, agrémenta ces agapes par des fromages de sa fabrication, Comté et Lomont, qui viennent d'obtenir de hautes distinctions à Paris.

Toute l'assemblée apprécia comme il se devait ce petit festin inattendu et l'euphorie gagnant grâce au bon vin d'Anjou, notre ami Auguste Boschung, toujours plein d'entrain, entonna les vieux airs suisses accompagné par tous. Notre fidèle sociétaire Otto Galli contribua à cet intermède en nous chantant une romance qui nous reporta à nos années de jeunesse, pour la plupart de nous assez lointaines. C'est dans cette atmosphère de cordiale gaieté que se termina notre réunion, non sans que le photographe toujours de service, Eugène Boschung, eût pris la photo souvenir.

Société suisse de Besançon Décès d'un ancien président

M. Marcel Alber, industriel, personnalité attachante de la colonie suisse, est décédé le 8 mars 1971 à Besançon, dans sa soixante-et-unième année. Né à La Chaux-de-Fonds, il était originaire de Mont-Tramelan (Berne).

Il fut le président dynamique et très apprécié de la Société suisse de Besançon pendant de nombreuses années. Malgré un état de santé déficient, il faisait encore partie du comité, où son expérience et ses conseils étaient précieux. M. Marcel Alber était par ailleurs très connu dans les milieux sportifs bisontins, singulièrement du football et du rugby. Nous renouvelons à la famille du disparu nos sentiments de sincère sympathie.

Réunion d'amitié

De nombreux gourmets sont venus déguster une délicieuse râclette le 3 avril 1971 au Cercle suisse. On notait la présence de M. E. Monney, consul de

Suisse et Madame. Cette soirée fut empreinte de la plus franche gaieté et avait même attiré des compatriotes venus tout spécialement de Suisse, dont parmi eux les artisans de ce délicieux plat national. Le consul eut pour tous d'aimables paroles de bienvenue.

Société suisse de Fesches-le-Chatel

La Société suisse de Fesches-le-Chatel s'est réunie en Assemblée générale le samedi 13 mars 1971.

A 20 h 30, M. E. Voisard, président, ouvre la séance devant une bonne « chambrée », et remercie tout particulièrement de leur présence une délégation de la Société suisse du pays de Montbéliard avec, à sa tête, M. Wanner, président et Madame, ainsi que M. Dreier, président de la Société suisse de Delle et membre de la Commission des Suisses à l'étranger et Madame. M. Louis Boschung et Madame représentaient la Société suisse de Beaucourt. C'est avec une grande satisfaction que M. Voisard présente cinq nouveaux membres ; il faut reconnaître que pour une Société suisse, c'est là un événement heureux et peu fréquent.

Après avoir passé en revue les diverses manifestations du groupement en 1970, le président annonça la venue à Besançon de M. Monney, nouveau consul succédant à M. Prodolliet qui, après avoir assumé pendant plus de sept années la direction du Consulat, a pris une retraite bien méritée. La Société suisse de Fesches-le-Chatel assure M. Monney de sa collaboration active et lui souhaite un bon séjour et une grande réussite à Besançon.

M. Dreier fit un large exposé des problèmes divers qui intéressent les Suisses de l'étranger, notamment le vote des femmes et l'heureuse issue de la votation concernant l'initiative Schwarzenbach.

M. Eugène Boschung, de Mandeure présenta plusieurs films d'actualités régionales au grand plaisir de l'assistance. Et après le casse-croûte traditionnel, c'est encore un frère Boschung prénommé Auguste qui anima cette fin de soirée par des chants suisses.

C'est assez tard que le président remercia ses invités pour cette soirée très réussie, passée entre compatriotes et amis.

Exposition de livres suisses

Nous rappelons que cette exposition se tiendra du 15 au 30 juin 1971, dans une salle du musée des Beaux-Arts de Besançon. Souhaitons que nos compatriotes de la région s'y rendent nombreux.

Décès d'une compatriote presque centenaire

Dans le dernier numéro du « Messager », nous relevions que Mme Romilda Pellegrini-Bobbia, née en 1871, fêterait le 2 juillet prochain son centenaire. Or, nous avons appris avec tristesse son décès survenu le 1° avril 1971 au Russey (Doubs). Avec les regrets de n'avoir pu marquer comme il se devait un anniversaire aussi exceptionnel, nous réltérons nos sentiments de vive sympathle à la famille.

Dijon



6, rue Rameau. Tél. : 32-12-59.

Société suisse de la Côte-d'Or Café « Au Chinon » 30, rue des Forges, 21 - Dijon

Volontiers je sollicite l'indulgence des lecteurs pour mon propos à bâtons rompus.

Et ma première idée est l'agréable évo-

cation à retardement, et je m'en excuse, des manifestations des 27 et 28 juin 1970 qui ont marqué le 75° anniversaire de notre chère Société. Le samedi 27, la « Fanfare municipale de Porrentruy » (Jura Bernois) et son escorte d'honneur les « Trompettes dijonnaises » défilèrent dans les rues de Dijon. Après un bref concert Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville, tous les participants et personnalités reçurent un chaleureux accueil de la municipalité présidée par M. le Dr Veillet. Durant la réception, échange de discours sur le thème de l'amitié francosuisse.

Le dimanche 28, après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, une fête champêtre eut pour cadre idéal la propriété de M. et Mme Marius Juillard, nos compatriotes, dans la commune de Gemeaux. Tout se déroula dans une atmosphère de liesse, de jeux variés et les joyeux échos de la fanfare municipale précitée. Parmi les personnalités invitées au repas officiel, je cite : MM. Kirchmann et Hofer, d'origine suisse, respectivement maires de Gemeaux et Gevrey-Chambertin, ainsi que M. Pigeon, maire de Saint-Apollinaire, marié à une Suissesse.

Un merci tout spécial aux organisateurs, aux participants, à nos invités et à M. le consul Louis François, aux côtés duquel furent remarqués MM. Albert Roy, Emmanuel Buchet et Jacques Leu. Par contre 1971 ne semble pas débuter sous d'heureux auspices.

Preuve en est le récent décès de M. Léon Lorenz, président de l'Amicale suisse de l'Yonne et imprimeur de « Notre Bulletin », organe de diffusion

au sein des Sociétés suisses de l'arrondissement consulaire de Dijon. De sérieux problèmes ne manquent pas de retenir l'attention des responsables et exigent des solutions de remplacement. L'affectation nouvelle de la Brasserie Gillet, rue du Chapeau-Rouge en notre ville, nous a imposé un transfert. Si bien que nous pouvons préciser et diffuser la nouvelle adresse de notre siège social :

Café « Au Chinon », 30, rue des Forges, 21 - Dijon

où s'est déroulée notre dernière Assemblée mensuelle le samedi 15 mai 1971. Eventuelle fête d'été 1971 : les intéressés en seraient avisés par circulaire.

Union helvétique et Cercle amical suisse de Troyes

Au moment où paraîtra ce « numéro spécial » un nouveau Comité élu au cours de l'Assemblée générale du 9 mai sera déjà en fonction. Sans pouvoir présumer de son programme d'activités, il nous est cependant possible d'annoncer une prochaine soirée filmée ayant pour sujet le « safari-photos » que vient d'effectuer notre ancien président, M. J. Altenbach.

2.200 km parcourus dans les grandes réserves du Kenya et de Tanzanie, lui ont permis d'emmagasiner dans sa caméra d'innombrables scènes d'animaux sauvages en liberté : lions, rhinocéros, hippopotames, buffles, etc., qu'il se fera un plaisir de commenter avec de pittoresques anecdotes sur son séjour.

Abonnez-vous au

« MESSAGER SUISSE DE FRANCE »

Prix de l'abonnement : 15 F

par C.C.P. 12273-27

ou chèque bancaire